



## APPEL D'OFFRES PUBLIC

*Travaux de construction*

*Travaux de réfection de chaussées chemin de Val-des-Lacs et côte Saint-André*

N° AOP-2022-06-06-TC-TP

La Municipalité de Sainte-Sophie demande des soumissions pour les travaux de réfection de chaussées sur le chemin de Val-des-Lacs et côte Saint-André.

Seules sont autorisés à soumissionner les firmes ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans une province visée par cet accord.

Les documents d'appel d'offres seront disponibles à compter du 22 juin 2022 par l'intermédiaire du service électronique d'appel d'offres, à l'adresse suivante : [www.seao.ca](http://www.seao.ca), pour les firmes inscrites à ce service. Pour s'y abonner ou pour toutes autres questions, les firmes peuvent communiquer avec SEAO par téléphone au 1-866-669-7326 ou au 514-856-6600.

**Il est convenu que tous les renseignements donnés ou communiqués par un préposé du bureau de l'ingénieur ne peuvent servir à interpréter les plans et devis, ni être supplétifs à ceux-ci, puisque donnés à titre indicatif seulement et n'engage en aucune manière la responsabilité de l'ingénieur ni de son bureau.**

Chacune des soumissions devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur un compte inscrit dans un établissement bancaire ou une caisse populaire faisant des affaires au Québec fixé à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission présentée, ou d'un cautionnement de soumission ou d'une lettre de garantie irrévocable émise en faveur de la Municipalité au montant équivalent à dix pour cent (10 %) de la valeur totale de la soumission et valide pour une période de cent vingt jours (120) suivant l'ouverture des soumissions.

Seul un cautionnement de soumission établi par un assureur détenant un permis d'assureur délivré par l'Autorité des marchés financiers, et l'autorisation à pratiquer l'activité de garantie au sens de la Loi sur les assurances et conforme au formulaire normalisé NQ 1809-900/A sera accepté aux termes des documents d'appel d'offres.

De plus, ce cautionnement de soumission devra être accompagné d'une lettre d'engagement, selon le formulaire 1809-900/D, garantissant la fourniture d'un cautionnement d'exécution et d'un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour la main-d'œuvre, les matériaux et les sous-contrats, chacun pour une valeur de cinquante pour cent (50 %) du contrat. Le soumissionnaire doit joindre à sa soumission une copie de sa licence appropriée, délivrée par la Régie du bâtiment du Québec. Les soumissions sous enveloppes scellées (1 originale et 2 copies) portant la mention « Travaux de réfection de chaussées » et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 10 h locale, jusqu'au 11 juillet 2022 à l'adresse suivante : 2199 boulevard Sainte-Sophie, Sainte-Sophie (Québec) J5J 1A1

De plus, si des informations d'ordre technique vous sont nécessaires, nous vous prions de communiquer avec monsieur Bertrand Samson, ing. M. Ing., au numéro de téléphone 450 472-6020 et au courriel suivant : [bsamson@groupebsa.com](mailto:bsamson@groupebsa.com).

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à la seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Signé à Sainte-Sophie, ce 16 juin 2022.

France Charlebois, OMA  
Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe